Département Loire-Atlantique Arrondissement

Saint-Nazaire Canton

Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 6 avril 2022

DEL 20220406 20

Nombre de Conseillers En exercice

De présents De votants

29 22 L'an deux mille vingt-deux, le six avril

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

24

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Laurence FREMINET Gilles BRIAND Emilie CORDIER - Hervé MORICE - Véronique JULIOT Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX (Départ à 20h54) - Benoît PICHARD Jean-Pierre LE **CROM** - Eric **MEIGNEN** Denis ROULAND Patricia L'ECORSIER -Stéphanie BURNEL (départ à 20h20) Cécile **OLIVIER** Laurence DUPONT Yannick **BEAUVAIS** Jessica **NICOLAS** David **PELON** Françoise **HAFFRAY** Didier NOUZILLEAU

Objet:

Création d'un poste d'adjoint technique titulaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

Et que la convocation avait été faite le

30 mars 2022

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement:

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET

- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER

Absents: Christelle POHON - Isabelle GUENEGO - Michel CONANEC Colette GARRIGUES - Alain DESMARS

Mme Patricia L'ECORSIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Dans le cadre de la résorption des emplois précaires au sein de la collectivité, et au regard des besoins du service environnement, sur avis favorable des supérieures hiérarchiques, il est proposé de créer, un poste d'adjoint technique titulaire à temps complet. Cette création de poste permettra à un adjoint technique contractuel, en poste au sein de ce service d'être stagiairisé.

Il est proposé au Conseil municipal,

D'approuver cette création de poste et la modification du tableau des emplois,

Vu la Loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi nº 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

Vu le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac,

Considérant la volonté de M. le Maire de résorber les emplois précaires,

Considérant le souhait de M. le Maire de pourvoir répondre au besoin du service environnement,

Considérant l'avis favorable des responsables respectifs,

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID: 044-214402109-20220406-DEL_20220406_20-DE

SLOW

Considérant l'avis favorable de la Commission administration générale du 21 Mars 2022,

Postes crées	Temps	Service ou secteur	Raison
1 postes d'adjoint technique titulaire	35	Service environnement	Besoin du service et résorption des emplois précaires

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- Article1 : D'acter la création d'un poste d'adjoint technique, au service environnement.
- Article 2 : De modifier le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac tel que décrit cidessus,
- Article 3 : De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,
- Article 4 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération

extrait conforme

laire

AUFORT

Voix pour	24
Voix contre	
Abstentions	

Envoyé en préfecture le 19/04/2022 - Préfet le Reçu en préfecture le 19/04/2022 - Préfet le Affiché le 19/04/2022 | rie | Septembre 20220406_DEL_20220406_20-DE